BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

TROISIÈME VOLUME. — ANNÉE 1869.

N° 4. — AVRIL.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon Chevreau, préfet de l'Oise.
Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le marquis d'Auray, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.

BUREAU.

Président : M. Vatin.
Vice-présidents : MM. de Maricourt. — Vernois.
Secrétaire-général : M. Thirion.
Secrétaires : MM Cossin. — Bruiet.
Trésorier : M. Mouy.
Bibliothécaire-Archiviste : M. Cabot.
Présidents des Comités : MM. Letuppe. — Barré. — Chantrier. — Vinet.
Jardinier-professeur de la Société : M. Dubarle.

SENLIS
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ
RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

COMITÉ CONSULTATIF.

Section de Baron : M. Daguet fils.
Section de Betz : M. de Fosseux.
Section de Chambly : M. Griffé.
Section de Creil: MM. Paupert.—Péan.
Section de Crépy : MM. Blérye.
Lefèvre-Ballédent.
Section de Nanteuil : MM. Dubois fils.
Section de Pont : MM. Soualle.
Daumalle.
Section de Senlis : MM. Tassin.
Deslandes.

Bureaux des Sections.

SECTION DE BARON.

Président d'honneur : M. le baron de Morell.
Président : M. Vramant.
Vice-Président : M. Boland.
Secrétaire : M. Boucher.
Trésorier : M. Chapelle.

SECTION DE BETZ.

Président d'honneur : M. le vicomte Héricart de Thury.
Président : M. Roblin fils.
Vice-Président : M. Triboulet.
Secrétaire : M. Falschlunger.
Trésorier : M. Delaistre.

SECTION DE CHAMBLY.

Président d'honneur : M. D. Marquis.
Président : M. Hadancourt.
Vice-Président : M. Bourboin.
Secrétaire : M. Heu.
Trésorier : M. Locque (Auguste).

SECTION DE CREIL.

Président : M. Em. Martin.
Vice-Présidents : MM. Doré.
Barbier (Max.).
Secrétaire : M. Poulain.
Vice-Secrétaire : M. Faroux.
Trésorier : M. Mast.

SECTION DE CRÉPY.

Présidents d'honneur : MM. Picard.
Dambry.
Président : M. Audebert.
Vice-Présidents : MM. Blérye.
Lefèvre-Ballédent.
Secrétaire : M. le docteur Bourgeois.
Vice-Secrétaire : M. Desjardins.
Trésorier : M. Tassart.

SECTION DE NANTEUIL.

Président : M. Lemaire.
Vice-Présidents : MM. Lamiche.
Rudet père.
Secrétaire : M. Jourdain.
Vice-Secrétaire : M. Dupontroué.
Trésorier : M. Coulon (Constant).

SECTION DE PONT.

Présidents d'honneur: MM. de Verneuil.
Marin.
Président : M. Lessieux.
Vice-Présidents : MM. Leclerc.
Palmer.
Secrétaire : M. Meunier.
Vice-Secrétaire : M. Delamotte.
Trésorier : M. Laverge.

Article 5 du Règlement. — L'article 4 des Statuts fixe le taux de la cotisation annuelle à *dix francs.* Celle-ci est payable *d'avance* sur la quittance du Trésorier, et sans frais, quelle que soit l'époque de l'admission.

Art. 6. — Lors du paiement de la cotisation, il est remis, chaque année, une carte nominative donnant le droit d'entrée personnelle au jardin d'expériences, aux expositions, aux séances de la Société, et aux leçons théoriques et pratiques. Elle doit être revêtue de la signature du titulaire.

Art. 7. — Tout membre qui voudra cesser de faire partie de la Société, devra en donner avis, par écrit, au Président, dans les deux derniers mois de l'année.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis
Notice : 2015
CB : 3057
SHAS
000000003057

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la séance du 4 Avril 1869.

PRÉSIDENCE DE M. VATIN.

La séance est ouverte à deux heures et demie. M. le docteur Pigeaux, membre correspondant, prend place au Bureau sur l'invitation de M. le Président. Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Laudigeois, un lot de *Fruits ;* — mention honorable.

2° Par M. Dubarle, jardinier-professeur, des graines de *Courges-massue* qui sont distribuées entre les membres présents.

3° Par M. le docteur Pigeaux, des graines de *Cucurbita melanosperma,* courge qui est cultivée en plein champ au Thibet, pour servir à l'engraissement des yaks. Des graines de *Soleil* double. Des boutures de différentes espèces de *Raisin.* Des noyaux de la *Pêche de Syrie.* Toutes ces graines sont distribuées en séance, sauf une partie, qui est réservée pour le jardin de la Société.

4° Par M. Thirion, des graines de *Giraumon-Turban* et d'*Asperges,* de la variété rose hâtive d'Argenteuil, qui sont partagées entre plusieurs membres.

Ces trois derniers apports n'ayant pas été soumis aux Comités, l'assemblée vote des remerciements aux présentateurs.

Avant l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. Deshais père fait observer qu'il n'y a pas été fait mention des remerciements votés unanimement pour les professeurs improvisés des conférences horticoles; puis M. Bruiet rappelle que le Comité consultatif avait reçu communication de l'intention où la Société pour l'instruction générale dans l'arrondissement de Senlis était d'entrer en participation du loyer de la salle des séances, et de contribuer à l'augmentation du mobilier pour une part égale à celle que chacune des Sociétés co-locataires avait déjà fournie. M. le Secrétaire-général promet de tenir compte de ces rectifications, et le procès-verbal est adopté.

Douze membres nouveaux, présentés dans la dernière séance, sont admis sans opposition.

La correspondance comprend les pièces suivantes :

1° Les procès-verbaux des dernières séances des Sections.

2° Des lettres par lesquelles MM. Griffé et Chantrier, membres du Comité consultatif, s'excusent de ne pas assister à la séance de ce jour. .

3° Une lettre de M. le Président de la Société d'horticulture récemment fondée à Montdidier, demandant pour cette Société le titre de Société correspondante, qu'un vote de l'Assemblée lui décerne spontanément.

4° Une lettre de M. Vandenheede, secrétaire-général du Cercle horticole du Nord, annonçant l'inscription de la Société d'horticulture de Senlis comme Société correspondante.

5° Une lettre de M. Gressent, accompagnant l'envoi d'un exemplaire de la nouvelle édition de ses deux livres : *l'Arboriculture fruitière* et *le Potager moderne*. — M. le Président annonce les avoir confiés à M. A. Corbie, pour signaler, dans un rapport spécial, les améliorations apportées à ces deux traités utiles.

6° Une circulaire du même M. Gressent, annonçant les jours et heures des leçons qu'il donne dans ses *Jardins-Écoles* de Sannois, et la remise de 25 0/0 accordée sur le prix d'achat de ses livres à MM. les Ecclésiastiques et les Instituteurs, et aux Sociétés de progrès.

7° Une lettre par laquelle M. Cuvillier fils signale la présence des pucerons dans les fleurs à peine écloses du pêcher. — M. le Secrétaire-général confirme le fait et engage les jardiniers à s'en assurer, afin de détruire cette avant-garde de l'ennemi, avant qu'elle ait eu le temps de se livrer à sa prodigieuse multiplication.

8° Les Bulletins et Journaux des Sociétés correspondantes, dont l'analyse est donnée, séance tenante, par M. le Secrétaire-général. — Un article de M. Buchetet, dans le Journal de la Société impériale et centrale, décrivant minutieusement les procédés employés à Thomery pour la conservation du raisin, est confié à M. le docteur Pigeaux, qui veut bien se charger d'en faire un extrait pour le Bulletin de la Société.

M. le Secrétaire-général rappelle à l'Assemblée que le délai de rigueur, pour les demandes de visite des jardins, expirera le 2 mai, à l'issue de la prochaine séance; un concours particulier est ouvert pour MM. les Instituteurs qui demanderont la visite de leur jardin. — Il fait observer que, en réponse à la demande d'échange de publications, la Société d'horticulture d'Orléans nous a envoyé toute la collection de ses Bulletins depuis 1861 ; que la Société de Senlis n'est pas en mesure de répondre à cette générosité par un envoi analogue, puisque 1866 manque tout entier, et il propose de la reconnaître du moins par un vote de remerciements qui est aussitôt accordé. — Il demande enfin quel a été le résultat obtenu, cet été, par les Membres qui avaient promis d'essayer la culture de l'*Igname de la Chine* sur butte ; M. Tassin répond que le produit a été insignifiant, mais que ce résultat doit être attribué à la faiblesse du plant; il les a laissés en place, et donnera, à l'automne prochain, des détails plus précis. — M. le Président, à son tour, demande à dire quelques mots de l'application du *sel* aux *asperges ;* il trouve bien coûteux ce procédé, dans les proportions indiquées au précédent procès-verbal ; plusieurs Membres font observer que l'administration livre du sel à un prix très réduit, à la condition d'en faire, en présence des employés de la Régie, un mélange qui le dénature et le rende impropre à la consommation humaine. Une discussion accessoire s'engage sur la différence de qualité que le volume des asperges peut amener ; il semble résulter d'une conversation générale sur ce sujet que, l'asperge étant du nombre des légumes dont le goût naturel est amer, l'exubérance de sa végétation ne peut que l'adoucir et la rendre plus agréable à manger.

M. le Secrétaire-général dépose sur le Bureau le programme de l'Exposition qui aura lieu à Montmorency en juin prochain, le programme de l'Exposition

d'horticulture qui se tiendra à Chartres, pendant la durée du Concours régional, et le programme de l'Exposition que la Société d'horticulture de l'arrondissement de Clermont fera à Liancourt, en septembre 1869.

M. Bruiet communique les décisions prises par le Comité consultatif dans sa séance du matin de ce jour. Le Comité a désigné, pour faire partie de la Commission de l'Exposition, M. Deshais père, en remplacement de M. Dubarle, qui devra rester au jardin, pour en faire les honneurs aux visiteurs étrangers à la ville. — Le Comité a autorisé M. Bruiet à disposer en faveur des Sections, afin de les engager à former des bibliothèques, du petit nombre d'exemplaires du Bulletin qui sont disponibles dans les deux années 1867 et 1868. — La Section de Creil ayant manifesté l'intention de faire une Exposition en cette ville au mois de juin prochain, le Comité, vu l'état des finances de la Société, et considérant que le projet de budget, voté dans la séance du 7 mars dernier, n'a prévu aucune dépense de ce genre, propose de n'accorder à la Section de Creil, dans le cas où son Exposition aurait lieu, que les affiches et convocations, comme il a été fait, en septembre dernier, pour la Section de Pont-Sainte-Maxence.

Les propositions du Comité consultatif sont votées sans opposition. Un membre nouveau est présenté, et la séance est levée à quatre heures et demie.

Membres admis dans la séance du 4 Avril.

MM. Boucher, instituteur à Baron, présenté par MM. Vramant et Boland.

Dubois (Eugène), à Baron, par les mêmes.

Thirial, cultivateur à Baron, par MM. Vramant et Vernois.

Auchois, propriétaire à Précy, par MM. Gervais et Thirion.

Bougeonnier (Alfred), jardinier chez M. Klapp, à Coye, par MM. Dubarle et Bougeonnier.

Lessertiseur, propriétaire à Boran, par MM. Lefèvre et Lemaire.

Besse, marchand de vins à Boran, par les mêmes.

Paulmire, propriétaire au château de Bertranfosse, à Plailly, par MM. Lecoq-Dumesnil et Chantrier.

Graux, marchande d'engrais à Senlis, par MM. Béchade et Bruiet.

Ruffin, propriétaire à Paris, 14, place du Hâvre, par MM. Bourbonneux et Letuppe.

Vincent, propriétaire à Paris, par MM. Bourbonneux et Letuppe.

Dame patronnesse.

Mme Jambois (Pierre), à Senlis, présentée par MM. Lépine et Laudigeois (Gaëtan).

Société correspondante.

Société d'horticulture de Montdidier.

Section de Creil.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1869. — PRÉSIDENCE DE M. MARTIN.

La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Boblet, des *Boutures de vigne* faites par le procédé récemment recommandé par M. J. Courtois, de Chartres; — mention simple.

2° Par M. Fasquelle, 5 *Laitues gottes* et une botte de *Radis roses à bouts blancs;* — mention honorable.

Un membre ayant proposé de faire une Exposition à Creil, au mois de juin, la décision à prendre est ajournée à la prochaine séance, et la séance est levée à trois heures.

Section de Chambly.

SÉANCE DU 9 MARS 1869. — PRÉSIDENCE DE M. BOURBOIN.

La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal est adopté. Cinq membres nouveaux sont admis.

M. le Président annonce que le Comité consultatif approuve la fixation des séances mensuelles au deuxième mardi de chaque mois.

Un membre nouveau est présenté. La séance est levée à trois heures.

Membres admis dans la séance du 9 Mars.

MM. MILLON DE MONTHERLANT, présenté par MM. Bourboin et Heu.
MICHEL (Alexandre), par les mêmes.
PRINCE, par les mêmes.
COURTAIGNE, par MM. Griffé et Heu.
CORNU fils, aide-jardinier, par MM. Cornu père et Bourboin.

Section de Baron.

SÉANCE DU 14 MARS 1869. — PRÉSIDENCE DE M. VRAMANT.

La séance est ouverte à huit heures.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Daguet père, 4 variétés de *Bégonias,* 4 variétés de *Primevères de Chine,* un pied de *Cinéraire;* — mention très honorable.

2° Par M. Quintin, 2 variétés de *Cinéraires,* 2 bottes de *Radis,* dont une à bouts blancs, *Pommes de terre Marjolin;* — mention honorable.

M. le Président, en prenant place au fauteuil, adresse aux membres présents ses remerciements pour l'honneur qu'ils lui ont fait en le nommant, tout en exprimant le regret qu'ils n'aient pas porté leur choix sur une autre personne plus apte que lui à les diriger. Néanmoins, il promet de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour que la Section de Baron soit à la hauteur des autres Sections de la Société. Il termine enfin par la promesse d'une médaille de vermeil, qu'il s'engage à mettre à la disposition de la Commission permanente, pour récompenser les efforts des jardiniers de la Section.

Il est procédé à la nomination de la Commission permanente, qui se compose

de : MM. Daguet père, Quintin, Boland, Vramant, Lusurier, Vérin, Bordier, Cosson, Chapelle et Dubois.

L'assemblée, consultée sur le choix du jour de ses séances, décide qu'elle se réunira le deuxième dimanche de chaque mois, à huit heures du matin, et que cette décision sera soumise à l'approbation du Comité consultatif de la Société.

En raison du mauvais temps, M. Dubarle fait une leçon orale sur la plantation et la taille de la vigne, et la séance est levée à dix heures.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 14 MARS 1869. — PRÉSIDENCE DE M. RUDET.

La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal est adopté.

M. Dubarle donne une leçon orale sur les semis à faire dans les jardins pendant le mois de mars, et sur la taille du pêcher.

La séance est levée à trois heures.

Section de Betz.

SÉANCE DU 15 MARS 1869. — PRÉSIDENCE DE M. ROBLIN.

La séance est ouverte à une heure et demie. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté. Deux membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Maillard, instituteur à Marolles, deux *Raidisseurs,* dont l'un, très-simple, pourrait être livré à cinq centimes, et l'autre, plus compliqué, n'en coûterait que dix.

2° Par M. Fay, jardinier chez M. Roblin, plusieurs pieds de *Céleri,* 2 *Betteraves,* et une botte de *Poireaux.*

3° Par M. Coutard, jardinier chez madame Oudin de Bry, une botte de *Radis* et une de *Salsifis.*

4° Par M. Fay, un *Plan de Treillage* pour abricotier en contre-espalier.

La Commission permanente désigne pour son président M. Danré, et pour son secrétaire, M. Billois. Elle fera connaître à la prochaine séance le résultat de son appréciation des objets déposés sur le bureau.

M. Dubarle donne une leçon orale dans laquelle il recommande la culture du Chou quintal ou d'Alsace, plante de grand produit, dans les fermes, et donne des détails sur la plantation des fraisiers et des framboisiers et la culture des Tomates. Une leçon d'arboriculture est ensuite donnée dans le jardin de M. Roblin.

Sept membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à deux heures.

Membres admis dans la séance du 15 Mars.

MM. RIBERETTE (Jules), jardinier à La Villeneuve-sous-Thury, présenté par MM. Leblanc et Terré.

Dumont (Aristide), cultivateur à Thury, par MM. Dubois et Danré.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 21 MARS 1869. — PRÉSIDENCE DE M. LEFÈVRE-BALLÉDENT.

La séance est ouverte à trois heures. Le procès-verbal est adopté. Un membre nouveau est admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Bérard, 50 variétés de *Cinéraires* en fleurs coupées; — mention simple.

2° Par M. Mennessier, 5 variétés de *Cinéraires* en pot, 2 *Laitues* de la Passion, *Pommes de terre Marjolin*; — remerciements.

3° Par M. Pottier fils, 2 *Richardia Æthiopica*, 2 *Nægelia cinnabarina*, un pot de *Tropœolum azureum*, *Laitues* de Versailles, *Pommes de terre Marjolin*; — mention très honorable.

Communication est donnée d'une décision du Comité consultatif, prise en présence des délégués de la Section, qui rétablit la leçon d'Auger-Saint-Vincent, à neuf heures du matin, et celle de Crépy à une heure de l'après-midi. Nonobstant, la Section, se fondant sur la difficulté de trouver un autre jardin que celui de l'hospice, persiste à demander que la leçon soit mensuellement donnée dans ce jardin, à midi et demi. M. Dubarle promet de s'arranger de façon à ce que la leçon d'Auger-Saint-Vincent ne l'empêche pas d'être à Crépy à midi et demi, et à rester tout l'après-midi à la disposition de la Section de Crépy.

L'Assemblée émet le vœu que, dorénavant, les Expositions annuelles de la Société se fassent alternativement au siége de toutes les Sections qui présenteraient des garanties de succès suffisantes. Le Comité consultatif sera prié d'examiner la question de savoir si une Exposition ne pourrait pas avoir lieu à Crépy dès 1869.

La séance est levée à cinq heures.

Membre admis dans la séance du 21 Mars.

M. Fauvet fils, cultivateur à Crépy, présenté par MM. Mennessier et Deshors.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 29 MARS 1869. — PRÉSIDENCE DE M. LESSIEUX.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté. — Cinq membres nouveaux présentés dans la dernière séance sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Jourdain, *Laitues Gottes*, *Radis roses* à bout blanc, *Choux* de Bruxelles, *Scorsonnères*, 3 *Poires* de Bon-chrétien d'hiver, et 6 variétés de *Pommes*; — mention très honorable.

2° Par M. Dupont, 2 *Pommes* Calville rouge, une *Poire* de Curé, *Raisin* blanc et noir; — mention simple.

La lecture des *Extraits de la Correspondance* provoque les observations suivantes : Pour détruire les *Courtilières,* M. Jourdain enlève à la bêche le nid de ces insectes, et enlève les œufs, au nombre d'environ deux cents; il reconnaît la place du nid aux plantes dont les racines sont coupées, et aux nombreuses galeries dont la terre est sillonnée. — Plusieurs jardiniers croient que les *Giroflées* simples, ayant une végétation plus vigoureuse que les doubles, doivent avoir un aspect général plus élancé. — M. Palmer rappelle que des seringuages à l'*Eau de Barèges* ont détruit, chez lui, les *Pucerons lanigères,* et cicatrisé les plaies par eux faites à ses pommiers.

Sur la réclamation de la Commission permanente, qui se plaint de n'être pas assez souvent en nombre suffisant, en raison de l'absence de plusieurs personnes qui en font partie, deux membres nouveaux lui sont adjoints, MM. Jourdain et Roger.

M. le Secrétaire annonce que M. Dubarle a promis de se mettre à la disposition de ceux de M. les Sociétaires de la Section qui voudraient assister à une première leçon, précédant celle dont l'heure règlementaire est à midi, et qui est annoncée sur la couverture de chaque Bulletin. Cette offre est accueillie avec reconnaissance, et il est décidé que, à chaque séance, il sera désigné un jardin dans lequel se donnera, le mois suivant, cette leçon supplémentaire. Pour le 25 avril prochain, la leçon aura lieu dans le jardin de M. Maréchal, dont le jardinier, M. Dupont, est membre de la Société.

M. le Président lève la séance à quatre heures, en invitant les membres de la Section à venir assister à une conférence horticole, faite à l'Hôtel-de-Ville par M. G. Lefèvre.

Membres admis dans la séance du 29 Mars.

MM. Levasseur jeune, à Pont, présenté par MM. Lessieux et Palmer.
Chapron, quincaillier à Pont, par les mêmes.
Gaget jeune, à Pont, par MM. Lessieux et Meunier.
Jourdain fils, jardinier à Villette, par MM. Lessieux et Jourdain.
Pinsson, ouvrier jardinier à Pont, par MM. Meunier et Laverge.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France. — Le *Crambé,* ou chou-marin, excellent légume qui fournit à nos tables une nourriture fraîche, si rare pendant l'hiver, est souvent rebuté à cause de son mode de culture, occupant longtemps le sol, et nécessitant des buttages coûteux et difficiles. MM. Courtois-Gérard et Pavart affirment qu'il peut se traiter comme la chicorée sauvage et se blanchir dans la cave.

Id. — 200 kilog. de racines d'*Ignames de la Chine* ont été récoltés sur 82 mèt. carrés de terrain (plus de 24,000 kil. à l'hectare), dans les conditions de culture suivantes : les billons sont établis sur 1 m. 10 de largeur, y compris un sentier de 0,30 cent.; sur ces billons, on plante trois rangs, l'un au milieu, les deux autres à 0,20 cent. de chaque côté, avec des tronçons longs de 0,08 à 0,10 cent., plantés au plantoir. Les pousses sont soutenues au moyen de petites rames. Alors les sentiers sont remplis de fumier et de feuilles sur lesquels, tous les 2 mètres, on dépose une brouettée de terre pour planter des courges ou des concombres. Ces derniers donnent une récolte complémentaire de celle des ignames, qui, de leur côté, profitent de la fraîcheur et de l'engrais du fumier placé dans les sentiers, et au moment de l'arrachage, le tout mêlé ensemble constitue un sol puissamment amendé.

Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans. — Un kilog. de poivre noir cuit dans trois litres d'eau, jusqu'à réduction de un litre de jus, appliqué avec une brosse dure, détruit le *puceron lanigère.* — Des écailles d'ognon, cuites de la même manière et appliquées avec la même brosse, produiraient le même effet. — Peut-être la brosse dure est-elle, dans ces deux cas, l'agent le plus efficace.

Id.— Le *Gynerium argenteum* se multiplie, on le sait, par la division des touffes, ou par drageons; mais ce qu'on ne sait pas aussi bien, c'est que la première quinzaine d'août est la seule époque où l'on soit sûr d'opérer cette multiplication avec succès. Les éclats sont placés dans des pots remplis de terre assez substantielle, sur couche chaude et sous châssis; ceux qui ne sont pas pourvus de racines doivent avoir leurs pots renversés sur le côté, afin d'éviter la pourriture.

Id. — Tous les jardiniers connaissent le *coupe-bourgeon,* petit insecte de la famille des charançons; lorsque la femelle veut pondre, elle perce, dans un bourgeon encore herbacé, un petit trou dans lequel elle dépose un œuf; puis, ensuite, elle descend au-dessous, et coupe circulairement le bourgeon, qui, bientôt, pend et meurt, car le petit ver qui sortira de son œuf a besoin de séve viciée pour vivre; il paraît qu'il mourrait de faim dans un bourgeon parfaitement sain. Cueillir ou ramasser tous les bourgeons coupés par l'insecte, et les brûler avec soin, est donc le meilleur moyen de destruction que l'on puisse employer contre lui.

Annales de la Société d'horticulture de Meaux. — Une personne possédait deux poiriers sauvageons qui rapportaient du fruit; la maturité de l'un avait lieu vers la mi-août, celle de l'autre en décembre-janvier. Le propriétaire les greffa tous deux avec du beurré d'Angleterre qui, comme on le sait, mûrit ses fruits en septembre. Voici les résultats qu'il obtint : sur le sauvageon hâtif, la maturité eut lieu fin d'août; et sur le sujet tardif, les poires ne commencèrent à mûrir que vers le 15 octobre. — Ne serait-ce pas là la cause des inégalités de maturation de presque tous nos fruits, tenant au peu de concordance qui existe souvent entre la nature du sujet et celle de la greffe?

Id. — Pour prévenir les pertes fréquentes que l'on éprouve dans *les salades ou es choux de printemps,* si sujets à monter dans de certaines années ou à geler par

de certains hivers, M. Quetier propose de retarder l'époque de la plantation, qui ne serait effectuée qu'à partir du 15 décembre, et même plus tard, si l'état du sol et la température le permettent. Par suite de cette transplantation tardive, faite à une époque où les froids sévissent ou vont sévir, la végétation s'arrête dans ces plants, qui alors restent dans un état d'engourdissement jusqu'aux premiers beaux jours de fin janvier ou février; en raison de leur état peu avancé, ils supportent beaucoup mieux les gelées tardives qui surviennent à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps.

Id. — Pour éviter que les *pêchers* soient attaqués de la *gomme,* il suffit de faire la taille en octobre et novembre, aussitôt après la chute des feuilles.

Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir. — Pour éviter la *maladie des pommes de terre* dans les terrains bas, frais et humides, M. Lahayes plante ses pommes de terre en lignes espacées de 0,80 cent.; les tubercules sont déposés sur le sol à 0,35 cent. l'un de l'autre, sans creuser; il recouvre seulement les plants de 0,05 cent. de terre prise entre les rangs. Les pommes de terre ne tardent pas à végéter et à sortir de terre; c'est alors que se pratique le rechaussement, à mesure que les tiges grandissent. La terre ainsi prise entre les lignes forme de petites rigoles de 0,40 cent. environ de profondeur, où les eaux des grandes pluies viennent se perdre. — *N. B.* Cette plantation ne saurait guères se faire avant le 15 avril, les plants seraient gelés étant si peu couverts.

Bulletin de la Société d'horticulture de Soissons. — On sait quels soins exigent aujourd'hui les *poiriers de St-Germain* pour donner de beaux fruits; il paraît que, pour obtenir ce résultat, il suffirait de saupoudrer avec de la *fleur de soufre* les jeunes fruits, aussitôt qu'ils sont formés. Par l'emploi de ce procédé, M. Basseporte, d'Essonne, obtient des fruits magnifiques, là où il n'obtenait que des fruits galeux, mal venants, pierreux et souvent fendus. Il assure de plus que les fruits ne tombent pas, ou ne tombent que très rarement, lorsque cette opération est faite en temps opportun.

Bulletin de la Société d'horticulture de Compiègne. — M. Raquet indique le semis d'*asperges,* retardé jusqu'en juin et juillet, comme pouvant préserver les jeunes plantes des atteintes des *criocères;* c'est le plant que l'on vend à Argenteuil sous le nom de plant de dix-huit mois.

Id. — Les bons principes font leur chemin; la taille de première année du pêcher, imaginée par M. Dubarle, sur trois yeux, dont le supérieur doit être pincé pendant toute la végétation, pour n'être définitivement supprimé que quand les deux ramifications inférieures auront assez de force pour recouvrir facilement la plaie, cette taille, qui empêche la mortalité du bois de descendre souvent jusqu'à la greffe, en compromettant l'avenir du jeune arbre, est recommandée par M. Raquet.

Id. — M. Miquet, archiviste de la Société de Compiègne, amateur expérimenté, explique en ces termes les bons effets des binages sur le sol : On sait qu'après un bon binage fait à propos, la végétation marche avec une nouvelle et plus

grande énergie; en effet, c'est que les binages, ainsi que toutes les opérations qui ont pour effet de détasser, de retourner la terre, de la rendre plus poreuse, plus légère, plus perméable enfin, ont pour résultat de l'ouvrir aux influences atmosphériques et de permettre à l'air d'exercer plus librement son action sur les éléments constitutifs du sol; action lente, continuelle, essentiellement chimique, et tellement nécessaire, qu'une terre, si riche qu'elle puisse être en principes nutritifs, deviendrait bientôt impropre à toute culture, elle serait frappée d'une stérilité complète, si elle cessait d'être en contact avec l'air.

Bulletin de la Société d'horticulture de Beauvais. — Depuis 1864, l'individu mâle de l'*Aucuba japonica* a pénétré en Europe; jusqu'à présent, on ne possédait que l'individu femelle. Mais pour en obtenir une fructification abondante, — laquelle est d'un effet ornemental très beau, — il suffit de greffer une petite branche d'aucuba mâle sur chacun des anciens pieds que l'on possède.

Id. — M. Delaville aîné recommande le *Pois ridé nain bijou de Mac-lean;* sa tige n'atteint que 0,25 cent.; sa précocité dépasse celle du *Napoléon,* et son rendement est égal à celui des autres variétés, attendu que sa petite taille permet de le semer en rayons espacés seulement de 0,25 cent. Il se sème depuis le mois de février jusqu'à la fin de l'été.

Id. — Le même M. Delaville, dans un long article plein de logique, défend l'ancien système de *conduite de la vigne,* tel que M. Dubarle l'enseigne, contre les innovations de M. le docteur Pigeaux (*voir Bulletin, année 1868, page 255*).

BIBLIOGRAPHIE.

Les Fruits à cultiver, par M. F. Jamin (1),

RAPPORT PAR M. DUBARLE, JARDINIER-PROFESSEUR.

Cet ouvrage, sortant des mains d'un praticien tel que M. F. Jamin, ne pouvait être que recommandable. Il a pour but de guider les planteurs dans le choix des variétés, et ce choix est fait avec un grand tact; on peut dire que presque tous les bons fruits y sont désignés. Tout ce que l'on pourrait lui reprocher, c'est qu'il y en a encore trop; mais ce livre est probablement écrit pour une partie de la France, et il faut faire la part des différents sols et des différents climats.

Les détails de greffe, de plantation, de taille, etc., etc., sont donnés avec beaucoup de soin et de mesure, et nous n'y trouvons pour ainsi dire rien à relever; c'est un guide sûr et pratique que chacun pourra consulter avec profit. Les seules observations que nous avons trouvé à faire portent sur les détails, et nous ne les mentionnerons que par amour de l'art, et en même temps pour montrer que nos éloges sont sincères, puisqu'ils ne sont pas absolument sans restrictions.

A la page 8, M. Jamin conseille de mettre le fumier alternativement lit par lit

(1) Victor Masson, éditeur, place de l'Ecole de Médecine, à Paris.

avec la terre, dans les plantations ; nous préférons le mêler avec la masse totale, et surtout en réserver la plus grande quantité possible pour la superficie.

A la page 14, il recommande de placer la plaie de la greffe du côté du mur ; nous avons toujours remarqué qu'il ne fallait pas s'en inquiéter, et que le plus utile était de chercher à orienter son arbre, en le plaçant, par rapport au soleil, dans la même situation que dans la pépinière, ce qui se reconnaît à la teinte plus colorée que l'écorce a prise du côté du soleil.

A la page 20, on peut voir qu'il n'assigne au poirier sur cognassier qu'une durée de 10 à 15 ans; c'est trop peu; avec les soins nécessaires, le cognassier peut vivre plus longtemps, et c'est heureux pour les amateurs de belles et bonnes poires, car, suivant nous, le franc n'en donnera jamais de pareilles.

A la page 28, il parle de planter le Saint-Germain et le Beurré gris en cordon horizontal, sur fil de fer, et de les coucher la même année; nous ne sommes pas partisan de cette méthode; d'abord nous ne voulons jamais que l'on couche les cordons horizontaux l'année de la plantation; ensuite, nous sommes persuadé que, dans notre département, ni l'un ni l'autre ne produirait de beaux fruits en plein vent.

Le pincement, tel que le conseille M. Jamin à la page 29, nous paraît trop court, et ne serait tout au plus applicable qu'à des Calville sur Paradis élevés en pot.

Page 69, il est dit que les cordons obliques doivent être plantés à 0,50 cent. de distance, pour être conduits sur une inclinaison de 45 degrés; nous préférons les planter à 0,80 cent., et leur faire donner à chacun deux bras; le mur est ainsi mieux garni et les gourmands moins à craindre.

Tels sont les seuls passages qui nous ont paru susceptibles de contradiction. C'est le meilleur éloge que nous puissions faire du livre, car on voit que nos critiques ne portent pas sur le fond de l'ouvrage. Aussi terminerons-nous en remerciant M. Jamin d'en avoir fait hommage à la Société de Senlis, et en en conseillant la lecture à tous ceux qui aiment l'arboriculture, et surtout à ceux qui ont des plantations à faire.

NOTES ET MÉMOIRES.

Culture des Gesneria,

PAR M. POTTIER, JARDINIER CHEZ M. PICART, A GERESME.

Les Gesneria umbellata sont des plantes de serre chaude qui exigent 15 à 20 degrés de chaleur, et des soins analogues à ceux que nous avons dit qu'il fallait donner aux Gloxinia.

Ces plantes sont parmi les plus belles que l'on puisse cultiver en serre chaude, ou même en bonne serre tempérée. Le feuillage seul suffirait à les faire adopter, tant il est beau; les feuilles sont d'un vert brillant et velouté, avec de grandes

rayures brunes qui rappellent l'aspect des Maranta zebrina ; en plus, ils portent des fleurs disposées en ombelle au sommet d'un fort pédoncule, dont le calice est d'un rouge brun, et la corolle tubuleuse est amarante relevé de nombreuses taches.

On comprend parmi les Gesneria, la *Nægelia cinnabarina,* qui est très belle aussi, mais qu'il ne faut pas confondre, car elle ne fleurit qu'en avril et mai, tandis que les Gesneria umbellata donnent leurs fleurs en décembre et janvier. La *Dircæa cooperii,* l'*Isoloma mollis,* la *Houttea pardina* et la *Tidæa picta* qui fleurit pendant tout l'été, se cultivent également parmi les Gesneria, et souvent même sous leur nom.

Quant aux Gesneria umbellata, c'est une plante originaire du Brésil, se multipliant, comme les Gloxinia, au moyen de rhizômes ; on les met en végétation du 15 au 20 septembre, un rhizôme par godet, et on a soin de les bassiner tous les soirs légèrement comme les Gloxinia; cette règle est de rigueur; car si on mouillait les feuilles au moment du soleil, elles seraient aussitôt grillées et tâchées. A ce propos, il est bon de faire observer que beaucoup de personnes prennent ces plantes par les feuilles pour en apprécier le velouté, ce qui leur est très nuisible ; souvent, en effet, il se fait un trou ou une tache à la place où l'on a posé les doigts ; il ne faut donc, pour ainsi dire, les toucher qu'avec les yeux.

Au bout d'un mois, les jeunes plantes sont suffisamment développées pour que l'on puisse les rempoter. Pour cela on prend des pots bordés, de 0,12 à 0,14 cent., car c'est dans ces pots qu'elles fleuriront. Aussitôt que les fleurs se montrent, on cesse immédiatement les bassinages, et on arrose seulement par le pied. Quand les fleurs sont tombées, on cesse toute espèce d'arrosage pour suspendre la végétation, et laisser mûrir le rhizôme. Pour cela, on place les pots dans un endroit bien sec de la serre tempérée, mais sans couper les tiges ou dépoter les plantes, comme pour les Gloxinia. Car le rhizôme des Gesneria n'est souvent pas encore tout-à-fait mûr à ce moment, et, en laissant les tiges mourir d'elles-mêmes, on entretient un reste de végétation qui lui est utile.

Au bout d'un mois environ, on les dépote et on place tous les rhizômes ensemble de la même manière que pour les Gloxinia. Chaque rhizôme peut tous les ans, par la division, fournir de six à dix plantes. A défaut de rhizôme, quand on veut les multiplier abondamment, on a recours au bouturage des feuilles, qui donnent des rhizômes qui fleuriront l'année suivante. Les variétés les plus méritantes de Gesneria umbellata sont : *Geroltiana, Léopoldii, Donkelaarii.*

Quant à la *Negœlia cinnabarina,* elle est un peu plus délicate, mais elle est bien jolie aussi ; ses fleurs, plus étroites et plus allongées, sont d'une teinte de feu, ainsi que les feuilles et les tiges ; l'ensemble de la plante ne monte pas à plus de 0,30 à 0,35 cent., tandis que les Gesneria atteignent 0,80 cent. de hauteur. On les met en végétation au mois de novembre, avec les mêmes précautions que les autres.

Examen d'une collection de Pommes de terre,

PAR M. THIRION.

Cette collection a été commencée en 1867, avec 68 variétés, prises parmi les plus recommandables de celles qu'avait adoptées la Commission spéciale de la Société impériale et centrale d'horticulture de France, après une expérience comparative de plusieurs années. Dès l'automne de 1867, quelques-unes avaient été rebutées comme étant d'un produit tout-à-fait inférieur, et, pendant l'hiver suivant, cinq ou six furent détruites par la gelée. 48 variétés seulement ont été mises en expériences en mars 1868; ce sont les suivantes :

Rondes jaunes. — Naine hâtive, Comice d'Amiens, de Howorst, Grise arrondie, Œil violet, Irish pink, Dalmahoy, des Elies, Régent, Leseble, Chardon, Chamounix, — plus une donnée par M. Barbier (Roger), et une par M. Maupas.

Longues jaunes.— Marjolin, Réné Lottin, White blossomed, Justine, à feuilles d'ortie, longue d'Amérique, Marjolin 2e saison, Fluke Kidney, Royal ash leaf.

Rondes rouges. — Truffe d'août, Printanière, Saint-Louis, Claire-bonne, Pola, Poméranie, Bienfaiteur, de Strasbourg, Forty fold, Aradarès, Saucisse, — plus une donnée par M. Dubois fils.

Longues rouges. — Kidney rouge, de Vigny, Kidney rose, d'Albany, Yam, — plus une cultivée dans le pays sous le nom de Vitelotte.

Violettes. — Plate hâtive, Bourbon Lancy, Violette de Vincennes, Tardive de Bretagne, Smith Seedling, Black Kidney, Hundred fold.

Elles ont toutes été plantées entières, le 20 mars 1868, dans un sol exclusivement calcaire, sans fumier, sur un coteau en plein midi; elles ont, pendant l'été, reçu un terçage et un fort buttage. Nous allons les examiner sous le triple rapport de la précocité, du rendement et de la qualité.

1° MURES LE 27 JUILLET.

Variétés.	*Produit.*	*Grosseur.*	*Qualité.*
—	—	—	—
Quarantaine		Moyennes.	Bonne.
Œil violet	675 gr.	Moyennes.	Bonne.
Comice d'Amiens	670 gr.	Moyennes et petites.	Bonne.
De Vigny	475 gr.	Moyennes.	Assez bonne.
Black Kidney.	225 gr.	Moyennes et petites.	
Longue d'Amérique	Insignifiant.		
Justine.	650 gr.	Petites.	
Feuilles d'Ortie	550 gr.	Petites.	
Royal ash leaf	275 gr.	Moyennes et petites.	
White blossomed	550 gr.	Petites.	

2° MURES LE 9 AOUT.

Smith's seedling.	615 gr.	Moyennes.	Médiocre.
Howorst	770 gr.	Petites.	Assez bonne.

Variétés.	*Produit.*	*Grosseur.*	*Qualité.*
Naine hâtive	750 gr.	Grosses et moyennes.	Assez bonne.
Des Elies.	615 gr.	Grosses et moyennes.	
Irish pink	635 gr.	Petites et moyennes.	
Kidney rouge	Insignifiant.		
Claire bonne.	525 gr.	Petites et moyennes.	
Plate hâtive	750 gr.	Grosses et moyennes.	Bonne.
Dalmahoy	375 gr.	Petites.	
Fluke Kidney	350 gr.	Petites.	
Poméranie.	400 gr.	Moyennes et petites.	
Bourbon Lancy	425 gr.	Grosses.	
	3° MURES LE 1er SEPTEMBRE.		
Régent.	Insignifiant.		
Maupas	1,600 gr.	Grosses.	Assez bonne.
Grise arrondie	800 gr.	Petites.	
Barbier (Roger)	1,600 gr.	Grosses.	Assez bonne.
Vitelotte (à Senlis)	150 gr.	Moyennes.	Bonne.
Réné Lottin	Insignifiant.		
Rouge printanière.	550 gr.	Moyennes.	
	4° MURES LE 15 SEPTEMBRE.		
Marjolin deuxième saison .	1,200 gr.	Moyennes.	Très bonne.
Truffe d'août.	600 gr.	Moyennes.	Assez bonne.
Violette de Vincennes. . .	800 gr.	Moyennes.	Passable.
Dubois fils.	850 gr.	Petites.	
Yam	600 gr.	Moyennes.	Très médiocre.
Forty fold	950 gr.	Grosses.	Médiocre.
Pola	525 gr.	Moyennes.	
Chamounix	350 gr.	Moyennes.	
Bienfaiteur.	545 gr.	Petites.	Assez bonne.
Tardive de Bretagne. . . .	550 gr.	Moyennes.	
Saint-Louis	350 gr.	Moyennes et petites.	
	5° MURES LE 1er OCTOBRE.		
Hundred fold	975 gr.	Moyennes.	Médiocre.
Albany.	465 gr.	Moyennes.	Médiocre.
Leseble	450 gr.	Moyennes.	
Kidney rose	Insignifiant.		
	6° MURES LE 15 OCTOBRE.		
Chardon.	1,160 gr.	Moyennes.	Médiocre.
De Strasbourg	680 gr.	Moyennes.	
Saucisse.	1,550 gr.	Moyennes et petites.	Très bonne.
Aradarès.	1,325 gr.	Grosses et moyennes.	Médiocre.

Comme à un certain point de vue il est intéressant de connaître celles qui ont porté fruit, puisque ce fait passe pour une preuve de rusticité, je vais en donner la liste; ce sont: Comice d'Amiens, Œil violet, Howorst, Saint-Louis, Printanière, Bourbon lancy, Truffe d'août.

Un caractère qui ne manque pas non plus d'importance, c'est la facilité de conservation, qui se dénote par l'époque plus ou moins tardive à laquelle les tubercules commencent à développer leurs germes; en même temps, j'indiquerai l'aspect des germes, qui peut fournir des caractères déterminants de la variété; ma collection a été conservée au grenier, dans une boîte, dans l'obscurité; pendant les gelées, la boîte, placée au milieu d'un tas d'orge ou d'avoine, est recouverte avec des sacs. Voici l'état dans lequel les tubercules ont été retrouvés, le 1er février :

1° Germes très développés, de 4 à 10 centimètres.

Quarantaine	Germes jaunâtres, piquetés de rose.
Œil violet	Germes gros, violet foncé.
Poméranie.	Germes gros, carmin.
Grise arrondie.	Germes jaunes, légèrement piquetés de violet.
Irish pink	Germes grêles, blancs, piquetés de carmin.
Feuille d'Ortie.	Germes longs, très grêles, jaunâtres.
Smith's seedling.	Germes gros, violet clair.
Truffe d'août.	Germes gros, rose violacé vif.
White blossomed	Germes grêles, jaunes, légèrement piquetés de violet.
Justine.	Germes longs, blancs, à peine teintés de violet.
Royal asb leaf.	Germes grêles, jaunâtres, piquetés de violet.
Dalmahoy	Germes grêles, jaunâtres, légèrem^{t} piquetés de violet.

2° Germes nombreux, de 1 à 4 centimètres.

Bourbon lancy.	Germes gros, jaunes, très violacés.
Barbier.	Germes gros, jaunes, piquetés de violet.
Naine hâtive	Germes gros, jaunes, piquetés de violet.
Bienfaiteur.	Germes grêles, blancs, légèrem^{t} piquetés de carmin.
Maupas	Germes grêles, jaunes, légèrement piquetés de violet
Forty fold	Germes jaunâtres, piquetés de blanc, feuilles violettes.
Comice d'Amiens	Germes jaunâtres, très teintés de violet.
Saint-Louis	Germes gros, très carminés.
Claire bonne.	Germes gros, carmin violacé.
Des Elies	Germes gros, jaunes, teintés de violet.
Black Kidney	Germes jaunâtres, légèrement violacés.
Plate hâtive	Germes gros, jaunâtres, très violacés.
Printannière.	Germes gros, jaunes, très carminés.
Violette de Vincennes. . .	Germes grêles, très violets.
Hundred fold	Germes grêles, très violets.

3° Germes pointant seulement.

Marjolin deuxième saison.	Germes jaunes, à pointe carmin.
Tardive de Bretagne. . . .	Germes jaunes, à pointe violette.
De Vigny.	Germes jaunâtres, à pointe carmin.
Dubois fils.	Germes jaunâtres, à pointe carmin.
Howorst.	Germes jaunes, à pointe violette.
Chardon.	Germes blancs, à pointe rose pâle.

4° Pas de germes.

Albany.	De Strasbourg.	De Chamounix.
Aradarès.	Pola.	Yam.

Je possède toutes ces variétés en plusieurs exemplaires, et, dès le commencement de l'hiver prochain, je pourrai en donner des tubercules à tous ceux de nos collègues qui en désireront essayer la culture dans leur jardin.

Culture des Melons de pleine terre,

PAR M. TASSIN, JARDINIER CHEZ MADAME DE NAVRY, AU CHATEAU DE LA VICTOIRE.

La culture des melons est moins difficile que l'on ne le croit généralement; avec un peu de soin et très peu de travail, on peut obtenir de très bons résultats, au moyen de quelques procédés que je vais indiquer. Si l'année est chaude, on doit les arranger de cette manière pour réussir :

D'abord, choisir un emplacement bien exposé et éloigné de dix à douze mètres des murs; si les melons ont besoin de soleil, l'air leur est indispensable. Si on les mettait trop près des murs, la grande chaleur de l'été ferait faner les plantes, et compromettrait la récolte. Il faut, autant que possible, disposer ses tranchées du nord au midi, pour que le soleil du matin frappe un côté de la couche, et que dans l'après-midi il frappe l'autre; si on les mettait, au contraire, du levant au couchant, il n'y aurait toujours qu'un côté qui recevrait le soleil, c'est un inconvénient dans les années humides. Le côté qui se trouve au nord ne se sèche jamais très bien.

Tous les terrains ne sont pas propres à la culture des melons. La terre franche argileuse ne leur réussit pas très bien: elle conserve trop l'humidité; le sable brûlant et léger ne leur est pas non plus favorable: il se dessèche trop facilement et ne peut jamais donner de beaux résultats; il faut aussi que la terre soit grasse sans être fumée de l'année. Une des conditions principales pour la réussite, c'est les arrosements; beaucoup de personnes croient que les melons n'aiment pas l'eau, et qu'ils pourraient bien s'en passer, comme étant une plante du midi; c'est une erreur; au contraire, ils aiment l'eau dans les années chaudes et sèches, si on néglige les arrosements, les plantes se fanent et dépérissent; on attribue souvent ce dépérissement à toute autre cause que la sécheresse. Par exemple, quand les melons sont de la grosseur d'un œuf, souvent les mailles jaunissent et dépérissent. Il arrive aussi que, quand ils sont à la moitié de leur grosseur, on les voit tout-à-coup s'arrêter, se déformer et le pied dépérir; il ne faut pas, certes, leur donner

de l'eau à tort et à travers. Aussitôt que les plantes sont sorties des cloches, il faut les pailler avec du fumier à demi-consommé; il faut en mettre environ un centimètre d'épaisseur sur toutes les couches et dans les sentiers. Quand les melons sont bien arrêtés, il faut leur donner un bassinage tous les deux ou trois jours, et même quelquefois tous les jours, selon la température.

La culture commence du 15 au 20 avril. On monte une petite couche de 1 mètre 50 cent. de côté; on y pose un châssis et 0,25 cent. de terre ou terreau. Au bout de quelques jours, la couche est chaude, on y sème ses graines. Quand les melons commencent à pousser leur première feuille du cœur, on les rempote dans les godets. Dans la seconde quinzaine de mai, on ouvre une tranchée de 0,70 cent. sur 0,20 de profondeur, et on remplit la tranchée avec moitié de fumier neuf et moitié de vieux, jusqu'à un chauteur de 0,25 cent. au-dessus du sol, en ayant soin de bien mêler les deux fumiers, et les bien tasser, et même de l'arroser s'il était trop sec, pour le faire chauffer plus vite, en ayant soin que le milieu de la couche soit bien en dos d'âne dans toute sa longueur. Ensuite, on prend la terre de la tranchée, qu'on avait mise sur un des côtés; on a soin de la rendre bien meuble en la mettant sur la couche; on y pose ses cloches en laissant entre chacune 0,40 cent. de distance. Au bout de quatre ou cinq jours, la couche doit chauffer; alors on prend ses pots, qui sont sur la couche pépinière, on fait un trou sous chaque cloche et l'on dépote son melon avec précaution, puis, quand il est planté, on lui donne un peu d'eau; si le temps est chaud, on lui laisse un peu d'air; si, au contraire, le temps était froid, on ne lui laisserait pas d'air, on l'ombragegerait pendant quelques jours. Quand le melon a développé trois feuilles, on le coupe au dessus de la deuxième; on appelle cela étêter; alors il sort deux branches que l'on recoupe aussitôt qu'elles ont poussé leur quatrième feuille, il en sort d'autres branches que l'on retaille chacune au-dessus de la troisième feuille; là les melons commencent à paraître. Quand ils sont arrivés à la grosseur d'un œuf de pigeon, on taille la branche où ils sont à une feuille au-dessus du melon; il ne reste plus alors qu'à retirer les branches qui feraient confusion ou qui pousseraient au-dessus de la quatrième taille; tous les soins consistent à leur donner de l'air toutes les fois que le thermomètre est au-dessus de dix degrés, et de les arroser toutes les fois qu'elles en auront besoin. On peut laisser également sur chaque pied trois ou quatre melons. J'ai récolté, cultivés ainsi en pleine terre, vingt à vingt-cinq kilog. de melons sur quelques pieds dans des années chaudes. Les melons cultivés en pleine terre viennent beaucoup mieux que sur du terreau, et sont beaucoup plus pleins et meilleurs.

J'ajoute que ceux d'entre nos collègues qui voudraient essayer cette culture, peuvent la commencer immédiatement en faisant les ados; il n'auront pas besoin de monter la couche pépinière; le plant de *cantaloup prescott* à fond blanc ou gris, qui est très convenable pour cette culture, se trouve en abondance au commencement de mai chez tous les jardiniers.

Conservation des Fleurs des Arbres fruitiers,

PAR M. DUBARLE, JARDINIER-PROFESSEUR.

Pendant les fréquentes excursions que je fais dans l'arrondissement pour aller donner des leçons d'arboriculture dans les diverses Sections de la Société, une chose m'a frappé tout particulièrement : c'est la fertilité régulière des arbres fruitiers qui bordent les grandes routes; aux abords des usines, j'ai pu remarquer des effets à peu près analogues causés par une poussière de charbon qui dépare l'aspect des arbres, mais qui paraît bien loin de nuire à leur production.

N'est-il pas possible que, dans les deux cas, la poussière abondante qui se dépose sur les fleurs les protège suffisamment contre les effets de la gelée blanche? Je ne sais si c'est en s'interposant pour ainsi dire entre la fleur et les vapeurs condensées, ou peut-être encore parce que toute surface sèche n'est pas susceptible d'être gelée, mais le fait me paraît assez constant pour qu'il mérite d'être signalé. D'ailleurs, il est bien prouvé que le moindre abri est suffisant pour paralyser l'effet des gelées du printemps, et la poussière, en recouvrant les anthères, conserve le pollen, et permet à la fécondation de s'accomplir avec toute la régularité désirable.

Une expérience directe peut seule nous apprendre l'efficacité de cet abri; il faut, au printemps, projeter avec la main de la poussière sur les fleurs de ses arbres, toutes les fois que les gelées sembleraient à craindre. La poussière la plus sèche serait la meilleure. Il est une substance, facile à trouver, et qui paraît devoir remplir ce but, c'est la cendre de bois; mais je recommande de n'en faire d'abord l'essai qu'en petit, à cause de l'effet caustique de cette matière, qui, peut-être, attaquerait des organes aussi délicats que ceux de la fleur.

Au moment où paraîtra le Bulletin d'avril, il ne sera pas encore absolument trop tard, car, malheureusement, les dernières gelées ne seront sans doute pas encore passées; mais, en tout cas, l'essai pourra être fait sur les jeunes bourgeons de la vigne qui, eux, n'auront rien à souffrir du contact de la cendre, et seront protégés par elle contre les gelées de mai.

Chauffage des Serres tempérées,

PAR M. LIAISIN, JARDINIER CHEZ M. GERVAIS, A PRÉCY.

Je crois devoir faire part à la Société du système de chauffage que j'emploie depuis plusieurs années pour les serres tempérées, et j'ose en conseiller l'emploi, qui m'a toujours donné des résultats très satisfaisants.

Voici mon procédé : Je prends environ 200 grammes de bois que j'étends sur le gril de mon fourneau, et, l'ayant allumé, je prépare une espèce de mortier fait avec des cendres de charbon de terre (telles qu'on les recueille) et de l'eau, et je mélange cette composition au moyen d'une pelle, de manière à en former une boue un peu liquide; mon bois étant alors à moitié brûlé, j'étends dessus une

couche de ce mortier d'une épaisseur d'environ deux centimètres, j'attends que cette composition soit allumée, et je remets une seconde couche de même épaisseur; au bout de peu de temps, ces deux couches sont pénétrées par le feu, et c'est alors que je remplis mon fourneau avec cette même matière, de manière que le foyer soit plein jusqu'à la porte de haut en bas.

Ce chauffage me procure une chaleur de 7 à 9 degrés pour douze heures, pendant les nuits de 10 degrés de froid, dans une serre tempérée pouvant jauger 3,500 pots.

Les mêmes cendres m'ont servi 15 jours en en ajoutant un peu pour remplacer celles que le feu avait fait diminuer.

Par ce procédé, le chauffage de ma serre, pour cet hiver, m'a coûté 0,75 cent. de bois, car les cendres ne coûtent rien, tant de personnes les jettent.

CULTURE DES LÉGUMES,

PAR M. THIRION.

1re partie. — Généralités.

§ I. — *But de ce travail.*

Il est tout d'abord bien entendu que le mot *légumes* est pris ici, non pas dans son sens botanique, mais dans son acception vulgaire, et s'applique à toutes les plantes cultivées dans les jardins pour la nourriture de l'homme.

Si M. le docteur Pigeaux a pu dire avec raison que l'établissement des chemins de fer avait changé les conditions économiques de la culture des fruits, cette proposition est peut-être encore plus vraie à l'égard de la culture des légumes; bien des pays alimentent aujourd'hui les Halles centrales qui, autrefois, ne se trouvaient pas dans le rayon naturel de ce commerce, à cause de leur éloignement, et de l'impossibilité de faire parvenir leurs légumes à Paris dans un état suffisant de fraîcheur; bien des primeurs, autrefois cultivées avec profit sous verre dans les environs de la capitale, y viennent maintenant à la même époque, apportées de régions lointaines où le soleil fait tous les frais de leur culture; le fumier, de plus en plus recherché, devient par conséquant de plus en plus cher; les perfectionnements modernes, tels que l'emploi du thermosiphon, permettent de commencer plus tôt l'époque des cultures forcées, et en même temps la diminution de la valeur de l'argent, et le goût du luxe plus répandu, tendent de jour en jour à rendre plus commune la consommation des primeurs.

De toutes ces considérations réunies, il résulte pour la culture légumière la nécessité de continuer sa marche progressive, et de suivre les conditions nouvelles qui lui sont imposées. Il y a donc là une étude à faire; nul ne serait plus capable de remplir cette tâche que les maraîchers eux-mêmes, car presque tous

comprennent la situation et ont toujours su, dans leur spécialité, se tenir à la tête du jardinage; mais le temps manque pour écrire à celui qui consacre toute sa journée au travail de la terre, et est encore souvent obligé de se lever la nuit pour inspecter l'état du ciel et de son thermomètre. Il fallait donc quelqu'un qui, sans parti pris, cherchât sur le terrain, et même dans les livres, à étudier tous les éléments de la question, interrogeât les travailleurs et les théoriciens, afin d'être en état de résumer, le plus brièvement et le plus clairement possible, les conditions de succès nécessaires à réaliser pour réussir dans la culture des légumes. C'est ce que je vais essayer de faire.

Fidèle à mon programme, j'ai interrogé les maraîchers et les jardiniers bourgeois, et j'ai lu les traités des professeurs; j'ai eu la bonne fortune de les trouver d'accord sur les principes, et si, dans l'application, je ne satisfais pas tout le monde, ce sera à moi seul qu'il faudra s'en prendre. Je n'ai pas besoin de nommer ici tous nos lauréats chez qui j'ai observé, et de qui j'ai reçu d'utiles renseignements: mais je dois citer le livre de MM. Moreau et Daverne, où les conditions normales de la culture maraîchère de Paris sont si complètement expliquées, et le *Potager moderne* de M. Gressent, le premier qui ait tenté de démontrer la nécessité, pour la culture des légumes, de faire dès aujourd'hui un pas en avant.

§ II. — *Etat de la culture actuelle des légumes.*

A côté de la question commerciale, il en est, d'ailleurs, une autre qui doit aujourd'hui préoccuper toute Société d'horticulture et diriger son enseignement: c'est la propagation, dans les campagnes, des bonnes méthodes et des bonnes variétés. L'ouvrier qui cultive, dans ses loisirs, un petit jardin, est plus sédentaire et plus assidu à son ouvrage; il y a bien longtemps que les économistes ont dit que la moralité marchait de pair avec l'aisance; donner aux journaliers les moyens de tirer meilleur parti du petit carré de terre qu'ils possèdent, ou du moins qu'ils cultivent, c'est faire une œuvre utile au pays; mieux instruits, ils pourraient employer plus avantageusement leur petit tas de fumier, choisir des espèces plus productives, et ainsi se nourrir mieux tout en produisant un excédant dont la vente viendrait augmenter leur bien-être. Les jardiniers bourgeois, qui, d'ordinaire, sont à même du terrain et du fumier, étonneraient leurs maîtres en leur démontrant que la moitié de la terre consacrée au potager pourrait, en y condensant la même fumure, pourvoir plus complètement aux besoins de la cuisine. Ceux qui sont plus limités dans leurs ressources pourraient encore, en les employant mieux, augmenter le produit total.

Placés comme nous le sommes au centre d'un arrondissement agricole, une de nos plus vives préoccupations doit être le *jardin de la ferme;* et, disons-le avec regret, à part de glorieuses exceptions signalées dans les comptes-rendus de notre Commission des Visites, les jardins de ferme peuvent en général compter parmi les plus improductifs et les plus mals tenus; pourtant, presque tous sont placés dans de bonnes terres; la quantité de fumier dont ils ont besoin ne ferait qu'une

imperceptible brèche dans les provisions d'engrais entassées dans la cour; ce qui y manque, c'est presque toujours l'ouvrier spécial, et, même avec l'ouvrier, la connaissance exacte des principes de la culture des légumes. Nous connaissons tel jardin de 40 ares, bien tenu, qui fournit à la consommation annuelle des maîtres et d'une quinzaine d'ouvriers; mais, par malheur, de semblables exceptions ne sont encore que des modèles à suivre, au lieu d'être la règle générale. Il y a là, évidemment, une réforme à faire, un progrès à réaliser; ce sera dans l'avenir une des gloires des Sociétés d'horticulture d'avoir contribué à amener ce résultat; pour cela, c'est le devoir de la nôtre de signaler le mal et d'y apporter le remède.

Quant aux maraîchers, il faut le dire bien haut, ils fourniraient les modèles, bien loin de recevoir des leçons; car ils sont dans la bonne voie, et depuis longtemps. Pourtant, — et c'est ici peut-être que ma hardiesse paraîtra bien grande, — emportés par un tourbillon de travaux sans cesse renaissants, stimulés par la concurrence, aiguillonnés par le haut prix des fumiers et de la main-d'œuvre, les maraîchers me semblent avoir tellement concentré toutes leurs préoccupations sur leurs fertiles plates-bandes, qu'il est encore, dans leurs jardins, certains points peu en évidence où néanmoins un œil exercé trouverait un progrès à réaliser. D'ailleurs, tous ne sont pas arrivés au même degré de pratique et de science, et il est bon peut-être d'établir hors de toute contestation les principes sur lesquels, pour être rémunératrice, la culture des légumes doit être basée. Enfin, je puis ajouter que la culture maraîchère est peut-être le plus beau joyau de la couronne de notre Société d'horticulture, et que, par une sorte d'amour-propre bien compréhensible, je me sens animé du plus vif désir de la voir parfaite de tout point.

§ III. — *L'exposition, le sol.*

J'ai dit que dans les livres, aussi bien que chez les cultivateurs, j'avais constaté la reconnaissance unanime des bons principes; ce que je n'ai pas trouvé partout, c'est la rigueur de leur application; c'est en ceci que ce petit traité se distinguera un peu de ce qui s'est dit et de ce qui s'est fait en culture légumière, cherchant à dégager des défaillances de l'enseignement et de la pratique les axiômes souverains de cet art, et à poser pour l'avenir au moins des règles absolues.

Tout d'abord, on peut affirmer que partout on peut créer un jardin légumier, quels que soient le sol et l'exposition; la différence sera, dans le bien, du plus au moins, si les principes sont bien observés. Pour le sol, des exemples incontestables peuvent le démontrer. Avec un apport considérable de terreau, un jardin maraîcher a pu être créé de toutes pièces dans des terrains d'où toute la partie végétale avait été enlevée pour établir les fortifications de Paris. La Commission des Visites, pendant ses excursions de 1868, a constaté une des cultures maraîchères les mieux réussies, dans un sol où les poiriers montraient, par leur débile végétation et leurs flèches charbonnées, la mauvaise qualité du sous-sol et le peu de profondeur de la couche cultivable. En résumé, sauf pour quelques plantes

spéciales, l'*artichaut,* le *cresson,* l'*asperge,* par exemple, le sol ne signifie rien, car nous verrons bientôt que le terreau, principe fondamental de la culture des légumes, corrige ses mauvaises qualités en même temps qu'il l'enrichit.

Il en est de même de l'exposition. — Ce n'est pas là la condition essentielle du succès ; brûlante, elle nécessitera plus d'arrosements ; froide, elle donnera des produits plus tardifs ; mais un peu plus tôt ou un peu plus tard, avec du terreau et de l'eau, tout y viendra. D'ailleurs, la science enseigne, et chaque jour la pratique la plus vulgaire applique les moyens de remédier à ces défauts ; le sable ou la chaux corrigent les terres froides ; des murailles du côté du nord ou des haies de thuyas empêchent l'accès des vents froids ; les fumiers les plus gras, tels que ceux des étables, s'appliquent de préférence aux terres légères, etc., etc.; nous n'insisterons pas davantage sur des détails que chacun connaît, ou peut trouver dans le premier almanach venu.

Ainsi, toutes les fois que l'on pourra établir son potager dans un sol frais et à une exposition chaude, on fera bien; mais toutes les fois que cela sera impossible, on n'y renoncera pas pour cela, et en appliquant les vrais principes de la culture légumière, on y récoltera plus encore et meilleur que l'on ne pouvait le faire auparavant. Toute la question est dans l'abondance, et surtout dans l'emploi raisonné de l'engrais, dans un assolement bien combiné, dans la connaissance exacte des besoins particuliers de toutes les plantes diverses.

L'APICULTURE POUR TOUT LE MONDE

PAR M. CHAPRON, INSTITUTEUR A FEIGNEUX.

44° Après avoir parlé de plusieurs systèmes, j'ai paru condamner à mort la ruche commune. Oui, je la condamne, en dépit de tous les avantages qu'on voudra lui trouver. Mais je n'ai pas dit : détruisez immédiatement contenant et contenu; non, améliorons, ne détruisons pas; transformons ce système, mettons-le à calotte, afin d'en tirer tous les avantages possibles; mais, réussira-t-on, n'y a-t-il pas péril à risquer une semblable opération ? et les piqûres ? Tranquillisez-vous, suivez mes conseils, abandonnez-moi une ruche ou deux, ou tentez vous-mêmes, et vous serez émerveillés du résultat. — J'ai, depuis trois ans, coupé plus de cent ruches dans le canton de Crépy, et notamment soixante-sept en septembre 1868, à Morienval, Bonneuil, Vattier-Voisin, Pondron, le Berval et Feigneux; je n'ai pu, manque de temps, répondre aux nombreuses demandes qui m'ont été faites; chaque ruche a fourni en moyenne quatre à cinq kilos de miel; demandez aux propriétaires de ces soixante-sept ruches ce qu'ils en pensent, et il vous sera répondu : plus de ruches de l'ancien système, c'est conserver un argent sans intérêt.

45° *Ruches de l'ancien système transformées à calottes.* — Les ruches communes sont ordinairement en petit bois et pointues ; pour les mettre à calottes, il faut, à 0,35 cent. du siége, passer un trait de scie ; on opère par une journée belle,

mais non trop chaude, de dix heures du matin à six heures du soir, même plus tôt, mais non plus tard ; on marque au charbon ou à la craie l'endroit à scier, et, après avoir enfumé pour retenir les abeilles dans leur habitation, à l'aide d'une scie à dents fines ou d'une égoïne, on coupe, en faisant le tour, panier, cire et miel ; on soulève la calotte, et on met entre elle et le corps de ruche un plancher en volige percé au milieu d'un trou rond ou carré de 0,15 cent. de diamètre ou un peu moins grand ; ce plancher devra toujours excéder de 0,02 cent. le tour, de manière à pouvoir bousiller dessus et dessous, afin d'éviter et le pillage et la sortie des abeilles par ces endroits. Le bas de chaque ruche opérée doit ne conserver qu'une très petite entrée, 0,01 cent. sur 0,05 ; les ouvrières aussitôt se mettent à l'œuvre, les rayons du bas sont attachés au plancher, les autres nettoyés et parés, et les corps atteints par la scie emportés au loin ou jetés à la porte. Le lendemain ou le premier beau jour, on pourra enlever la calotte, secouer à terre avec force les abeilles qu'elle contient, et en faire le miel au plus tôt ; on doit toujours, pour opérer, avoir recours à la fumée, et, à l'aide d'une ardoise, boucher le trou du plancher, qui n'est ouvert qu'au mois de mai, au commencement du miel. Les calottes privées de leurs rayons sont mises sur un égouttoir, et, après avoir été remplies de petit foin ou de mousse, replacées sur les ruches pour l'hiver. Il faut se hâter, quand on récolte, car les abeilles ont l'odorat subtil, et au mois de septembre, le pillage est toujours à redouter. Quelquefois il reste dans les calottes quelques retardataires qui refusent obstinément de les quitter : un moment à la cave, la porte faiblement entr'ouverte, et elles quitteront leur demeure, elles retrouveront facilement leur ruche.

46° Les siéges, dans beaucoup d'endroits, sont de pierre, ou même d'éclats plus ou moins unis à la surface, plus ou moins lourds ; on doit préférer la planche, bois blanc de 0,02 cent. d'épaisseur, bouvetée, attachée sur de petits trépieds de 0,25 à 0,30 cent. de hauteur, ce qui permet, quand il en est besoin, de transporter ses ruches à de petites distances sans tourmenter les abeilles ; on place de petites planches ou des tuileaux sous chacun des pieds, afin de les empêcher de pourrir. On peut encore enfoncer des pieux en terre, mais on n'a plus l'avantage de la mobilité, et ceux-ci peuvent, en s'affaissant par le temps, occasionner la chute de la ruche devenue pesante, et d'autres dégâts plus considérables.

47° Ceux qui construisent leurs cloches eux-mêmes et voudront comprendre l'avantage des ruches à calotte, n'auront qu'à opérer sur des planchers en volige d'un diamètre à leur choix, mais toujours le même, afin que les corps puissent être superposés facilement ; ils perceront, à 0,02 cent. du bord, autant de petits trous qu'ils voudront de montants, et le reste s'explique, des petit bâtons de 0,35 cent. y seront assujettis, le troësne sera entrelacé, et on aura obtenu, à peu de frais et de temps, un logement presque parfait ; restera à façonner une calotte qui contienne de six à huit litres, et on aura un pas de fait vers le progrès. Le diamètre de ces ruches sera, autant que possible, de 0,30 à 0,32 cent.

48° Les planchers peuvent encore être à claire-voie, c'est-à-dire divisés au

moyen d'une égoïne en tringles de 0,025 mill. et en intervalles de 0,011 ; ces dispositions sont préférables pour les hivers très rigoureux, mais non indispensables. Les uns et les autres peuvent être fournis à raison de 0,75 centimes pièce, bien conditionnés, et d'après grandeurs indiquées.

49° La ruche en planche-volige, avec plancher-calotte et deux rayons mobiles pour l'essaimage, peut être fournie pour 2 fr. 50 c.; elle aura à l'intérieur 0,35 cent. de hauteur et 0,27 en tous autres sens; la calotte 0,25 cent. de hauteur en cône tronqué, un petit carré vers le haut recevra la poignée (avec un carreau 3 francs).

50° Un instrument indispensable est l'enfumoir, que tout le monde peut confectionner soi-même, au moyen d'un pied de tuyau de poële de 0,70 centimes; du bout le plus large, on sépare une rondelle de 0,06 à 0,07 cent. qui s'adaptera à l'autre bout; chaque extrémité sera munie d'un fond en planche de bonne épaisseur; dans chaque fond on percera un trou de vilebrequin, l'un recevra la douille du soufflet de la cuisine, ce sera du plus long bout, l'autre une petite douille de bois semblable à celle d'une seringue; à l'intérieur existera un petit gril en fil de fer qui recevra les chiffons en ignition. Cet enfumoir devra ne pas avoir plus de 0,25 centimètres de longueur, on devra rogner le reste en conséquence.

51° La ruche à rayons mobiles que j'affectionne est une ruche dont le corps est indiqué à l'article 49°, munie d'une calotte à sept rayons mobiles, qui aura 0,27 cent. de devant en arrière, dans le sens des rayons, 0,26 de largeur et 0,23 de hauteur; les tringles auront 0,007 mill. d'épaisseur et 0,025 de largeur, celle supérieure 0,285 mill. de longueur; le cadre à l'extérieur, les montants compris, aura 0,25 cent. de largeur et 0,22 cent. de hauteur.

52° Sur un des côtés de la tringle supérieure, et à 0,02 cent. de l'extrémité, se trouvent deux clous de 0,010 à 0,011 mill. de longueur, destinés à maintenir l'intervalle entre chaque cadre, qui n'aura que 0,025 mill. d'épaisseur; au bas de chaque cadre, et sur les bouts de la tringle inférieure, d'autres petits clous de 0,004 mill. de long, destinés à maintenir la distance entre les parois de la ruche et les montants, afin de ne pas écraser les abeilles en enlevant les cadres.

53° Des rainures de 0,01 cent. de largeur et 0,013 mill. de hauteur, destinées à recevoir les bouts de la tringle supérieure, conséquemment au haut des deux côtés sur l'avant et l'arrière; on donne 0,013 mill. afin de ne pas écraser les abeilles en plaçant le plancher ou une hausse au-dessus. Cette ruche, parfaitement conditionnée, peut coûter 5 fr. 50 c.

Ce cours, très restreint, pourra avoir besoin de complément; je tâcherai d'y porter remède quand besoin sera.

Que l'étouffage soit anéanti, les réunions des essaims faibles et tardifs pratiquées, ou mieux l'essaimage par soi-même, 10 kilos de nourriture réservés pour l'hiver, et l'apiculture aura encore son bon côté.

Je finis en disant : essayez.

Senlis. — Typ. Duriez.

TABLE

Procès-verbal de la séance du 4 Avril 1869 75
Membres admis dans la séance du 4 Avril 75
Section de Creil. — Séance du 28 Février 1869 75
Section de Chambly. — Séance du 9 Mars 1869 76
Section de Baron. — Séance du 14 Mars 1869 76
Section de Nanteuil-le-Haudouin. — Séance du 14 Mars 1869. 77
Section de Betz. — Séance du 15 Mars 1869 77
Section de Crépy-en-Valois. — Séance du 21 Mars 1869 . . 78
Section de Pont-Ste-Maxence. — Séance du 28 Mars 1869. . 78
Extraits de la correspondance 79
Les Fruits à cultiver, par M. F. Jamin, rapport de M. Dubarle. 82
Culture des Gesneria, par M. Pottier fils. 85
Examen d'une collection de Pommes de terre, par M. Thirion. 85
Culture des Melons de pleine terre, par M. Tassin 88
Conservation des Fleurs des Arbres fruitiers, par M. Dubarle . 90
Chauffage des Serres tempérées, par M. Liaisin 90
Culture des Légumes, par M. Thirion 91
Apiculture pour tout le monde, par M. Chapron 94

Ordre du jour de la séance du 2 Mai 1869.

A 1 h., réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le bureau.

A 2 h., réunion générale.

Adoption du procès-verbal de la séance du 4 Avril.

Admission d'un membre nouveau.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Comité consultatif.

Discussion du programme de l'Exposition de Septembre.

Rapports des Comités sur les objets présentés.

Propositions et communications.

A 10 h. du matin, leçon d'horticulture dans le jardin de la Société.

La Commission permanente des Visites rappelle à MM. les Sociétaires que le délai fixé par le Règlement pour lui adresser les demandes de visites expire à la séance du 2 mai prochain. — MM. les Instituteurs sont prévenus qu'un concours spécial est ouvert pour les jardins des écoles primaires.

Leçons d'Horticulture.

MAI 1869.

PINCEMENTS. — TRAVAUX DE SAISON.

Dimanche 2 : Leçon à Senlis, à 10 h. du matin, dans le jardin de la Société. — A 2 h. de l'après-midi, SÉANCE GÉNÉRALE.

Jeudi 6 : Leçon à Montataire, à 9 h. du matin. — Leçon à Précy-sur-Oise, à 2 h. de l'après-midi.

Dimanche 9 : Séance à Baron, à 8 heures du matin. — Leçon après la séance.

Séance à Nanteuil, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Lundi 10 : Séance à Betz, à 1 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Mardi 11 : Leçon à Boran, à 9 heures du matin.

Séance à Chambly, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Lundi 17 : Leçon à Auger-St-Vincent, à 8 h. du matin.

Leçon à Crépy, à 12 h. 1/2. — Séance après la leçon.

Jeudi 20 : Leçon à Fleurines, à 9 h. du matin. — Leçon à Béthisy-St-Martin, à 3 h. de l'après-midi.

Dimanche 23 : Leçon à Pont-Ste-Maxence, à midi précis. — Séance après la leçon.

Séance à Creil, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Lundi 24 : Leçon à Coye, à 10 h. du matin. — Leçon à Gouvieux, à 3 h. de l'après-midi.

Dimanche 30 : Leçon à La Chapelle-en-Serval, à 9 h. du matin. — Leçon à Plailly, à 2 h. de l'après-midi.

Ceux de MM. les Sociétaires qui changeraient de domicile sont priés d'informer M. le Secrétaire-général de leur nouvelle adresse.